



**Atelier en ligne  
GRATUIT**

**VISIO-ATELIER GRAND PUBLIC**

©FreePik.com

## Qualité de l'air intérieur, nettoyage et désinfection

Comment choisir ses produits ménagers et désinfectants ? Quels ingrédients privilégier et éviter ? A quels labels et normes se fier ? Vous suivrez en direct la fabrication d'un nettoyant ménager, d'un détartrant et d'une lessive.

**Samedi 23 juillet 2022**

De 10h00 à 11h30 (en ligne)

**Inscription obligatoire :**

**CPIE des Pays de l'Aisne**

Tél. : 03.23.80.03.02

E-Mail : [contact@cpie-hautsdefrance.fr](mailto:contact@cpie-hautsdefrance.fr)

---

## Informations importantes :

Cette visio est ouverte à toute personne intéressée par le sujet.

Le CPIE étant fermé le week-end, les inscriptions sont traitées du lundi au vendredi.

Un lien de connexion vous sera adressé par mail quelques jours avant la date de la visio.

---

## Pourquoi des visios en santé-environnement ?

Les substances chimiques synthétiques ont connu un tel essor ces 60 dernières années qu'elles sont désormais présentes partout dans notre quotidien : alimentation, cosmétiques, produits ménagers, décoration, peinture, jouets... Mais aujourd'hui, l'heure est à la remise en question. De nombreux impacts néfastes pour notre santé ont été mis en évidence nous incitant à plus de précautions.

Nous vous proposons deux autres dates pour échanger et apprendre sur la santé et l'environnement, être acteur de ses choix de consommation, savoir quelles solutions adopter et mettre en œuvre pour un mode de vie plus sain.

## Les autres dates :



**Mercredi 20 juillet 2022, 18h30-20h00**

**"Greenwashing ou les fausses bonnes idées en santé-environnement"**



**Jeudi 21 juillet 2022, 18h30-20h00**

**"Crèmes solaires, anti-moustiques... des conseils pour un été en toute sérénité"**

*Cette visio-atelier est organisée par le CPIE des Pays de l'Aisne (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) dans le cadre du projet "Santé-environnement, apprendre à faire autrement !", avec le soutien financier de la Région Grand Est et de la Fondation Léa Nature.*

*Ne pas jeter sur la voie publique.*

Retrouvez toutes ces dates et les détails sur : [www.cpie-aisne.com](http://www.cpie-aisne.com)